**Corporation du Parc de l'Aboiteau**

**Procès-verbal**

**24 février 2020**

Présents : Serge Léger, président
Carole LeBlanc, vice-présidente
Hector Cormier
Eliza LeBlanc
Yvonne LeBlanc
Stéphane Dallaire

Invité : Me André Daigle (à noter que les portions soulignées devront être noircies advenant la diffusion du procès-verbal)

Absent : Hector Doiron

Début de la réunion : 18h30

1. Discussion du compte en souffrance pour la Corporation du Parc de l'Aboiteau

   Stéphane Dallaire informe que la Corporation a reçu le paiement du compte en souffrance qui datait de 2014. Le dossier est alors fermé.

   Il y a deux (2) autres comptes en souffrances qui n'ont pas encore été payés pour l'année 2019. La procédure de récupérer les sommes sera discutée plus tard durant la réunion.

2. Mise à jour des sous-baux signés

   Un document est distribué au conseil d'administration démontrant :
   - 24 en attente de suivi;
   - 8 représentés par un avocat;
   - 4 signés; et
   - 4 enregistrés.

3. Politique concernant les comptes en souffrance

Monsieur Dallaire souligne qu'il a préparé l'ébauche de cette politique.

[redacted]

Stéphane Dallaire va faire les changements de l'ébauche en suivant les recommandations à Me Daigle et le conseil d'administration pourra en discuter à une réunion antérieure.

4. Source d'eau potable

Monsieur Dallaire mentionne que la démarche fut débutée dans le but d'ajouter un compteur d'électricité sur les deux sources d'eau. Julie Dupuis a fait la démarche avec Bélanger Electric afin de s'assurer que les deux sources d'eau soient fonctionnelles.

Stéphane Dallaire va demander à Julie Dupuis de rejoindre François Richard afin de faire évaluer par un plombier certifié la source d'eau des Chalets de l'Aboiteau et d'avoir un rapport détaillé pour ses chalets.

5. Réunion annuelle

Stéphane Dallaire demande à Me Daigle comment s'y prendre à la réunion annuelle du fait qu'il se peut que le quorum ne soit pas atteint suite aux élections municipales.

[redacted]

Levée de la réunion : 20h15